



COMMUNE DE BANYULS-sur-MER

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du jeudi 04 juillet 2024 à 18h00

Délibération n° 70/juil/2024**Attribution d'une subvention exceptionnelle INTERMED-INTERactions Marines Evolution et aDaption à l'occasion de la manifestation "PLURIBOIS"**

L'an 2024, le 04 juillet à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Banyuls-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Michel SOLÉ, Maire.

Présents : Jean-Michel SOLÉ, Anne MAURAN, Olivier CAPELL, Sandrine COUSSANES, Marie-José GRASA, Olivier LACAZE, Guillaume BLAVETTE, Josette MONTÉ, Maria Joséfa DIAZ, Gérard PETYT, Didier BURGKAM, Stéphan BOADA, Renée SALVAT, Catherine ADELL, Aurore VALENZUELA, Emmanuelle FRADET, Myriam NOGUES, Ghislaine BALLESTE, Marie-Françoise SANCHEZ, Fabrice VIGINIER

Absents excusés ayant donné procuration : Guy VINOT pouvoir à Anne MAURAN, Marie-Clémentine HERRE pouvoir à Guillaume BLAVETTE, Evelyne CANOVAS pouvoir à Jean-Michel SOLÉ, Alexandre ORTIZ--BODIOU pouvoir à Olivier CAPELL, Marc MARTI pouvoir à Emmanuelle FRADET,

Absents : Annabel BASIL, Cédric CASTELLAR

Effectif : 27**Quorum : 14****Présents : 20 ; Absents excusés ayant donné procuration : 5 ; Absents : 2**

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de **Marie-José GRASA**, secrétaire de séance.



Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le courrier du Laboratoire Arago – CNRS – UMR 7232, représenté par le Dr Elodie Magnanou, en date du 29 février 2024, portant sur une demande de subvention exceptionnelle au titre de l'organisation de rencontres PLURIBOIS rassemblant des scientifiques de toutes disciplines à Banyuls-sur-Mer du 10 au 14 juin 2024 ;

Considérant le défi de territoire n°3 « Une ville qui souhaite s'engager pour l'éducation » ;

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérécourse citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de soutenir le Laboratoire Arago CNRS – UMR 7232, à hauteur de 1 500 €, pour l'organisation d'un événement scientifique ayant pour objet « l'étude du bois » du 10 au 14 juin 2024.

Cette semaine d'échanges a pour but de faciliter l'émergence de nouvelles problématiques de recherche au service de la société en créant des passerelles entre biologistes, forestiers, mécaniciens ou chimistes du bois, gestionnaires du patrimoine, archéologues, architectes ou sociologues autour de la thématique « les bois et leurs usages » avec un ancrage territorial de cet événement.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (pour : 25) :

- **d'accorder** une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € (mille cinq cent euros) au CNRS – UMR 7232 à l'occasion de la manifestation « PLURIBOIS » du 10 au 14 juin 2024 à Banyuls-sur-Mer ;
- **de dire** que les crédits sont prévus au budget de l'année en cours ;
- **de dire** que la présente délibération :
 - est transmise au représentant de l'Etat ;
 - est publiée conformément aux règles en vigueur.

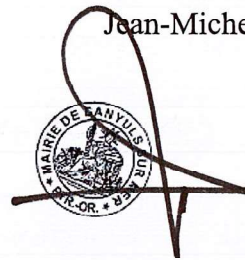
Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance
Marie-José GRASA



Le Maire
Jean-Michel SOLÉ



Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr; dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.